

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion ..... 10 centims par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centims par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

Revue de la Semaine :—La Cause Nationale.—Lettre de Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax.—La contagion du crime.

Causerie agricole :—Propos d'Etable (Suite).—Au prochain numéro: Les convictions de M. Riedesel.

Sujets divers :—Souvenirs du pays de nos gens.—Sagesse de la ferme.—Un contraste.—Avantages de la nourriture cuite pour les animaux.

Choses et autres :—La religion et la colonisation.

Recettes :—Nettoyer les tableaux.—L'alun et le sucre employés comme remède pour le croup.

Malgré l'appel à tous nos abonnés de payer leur abonnement cet automne, il en est encore qui n'y ont pas répondu. Que ceux là ne soient pas étonnés si nous usons de rigueur envers eux s'ils prolongent encore ce retard au-delà de cette saison.

## REVUE DE LA SEMAINE

La Cause Nationale.—Nous commençons aujourd'hui la publication d'un travail extrêmement important sur les droits de la nationalité française en Amérique.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce travail pour s'apercevoir qu'il est dû à l'une de nos plus belles intelligences et à l'un des hommes les plus profondément érudits qu'il y ait dans notre pays.

Il est regrettable que la modestie de l'auteur l'ait presque toujours tenu dans l'ombre; mais si ce savant a peu écrit, en revanche sa science a toujours été au service de ceux qui l'ont consulté: et nous pouvons dire, sans indiscretion, que nos meilleurs écrivains ont souvent été puiser à cette précieuse source.

(Extrait de L'Evenement du 23 novembre)

LETTRE DE MGR O'BRIEN, ARCHEVÊQUE D'HALIFAX.

Halifax, 15 août 1889.

Mon cher Monsieur Parker.—Pour plusieurs raisons, je n'ai pu vous écrire plus vite et vous exposer plus au long, mes vues relativement à la question du monument que l'on veut ériger à la mémoire de feu l'Abbé Sigogne, pionnier évangélique de la Baie Sainte Marie. Je n'ai pas besoin de vous dire que le projet rencontre mes vues, vous le savez déjà; et je ne puis louer que le mode d'exécution sur lequel on s'est arrêté, avec un discernement digne de tout éloge, savoir: la fondation, par moi, d'une Académie pour les garçons dans le Comté de Digby. Je recommande donc avec chaleur ce projet à notre peuple, et je me berce de l'espoir qu'une entreprise si louable sera couronnée de tout le succès qu'elle mérite. Toutefois on devra comprendre que, comme supérieur ecclésiastique de cette Province, je tiens à ce que le temps et la manière de procéder à l'établissement d'une semblable institution soient laissés exclusivement à ma discrétion.

Je ne laisserai pas échapper l'occasion de protester ici contre des assertions malveillantes, des prétentions exagérées et certaines idées faussées, qu'il est à propos, je crois, de rectifier. Je ne puis admettre pour un seul instant, que les facilités et moyens d'éducation aient été fournis plus parcimonieusement, et offerts de moins bon cœur à nos coreligionnaires acadiens qu'à ceux d'aucune autre nationalité.

Toutes nos maisons de haute éducation qui ont été établies par les Evêques, ont ouvert leurs portes à tous les catholiques avec la même impartialité. Dans les choses qui regardent la religion et les avantages spirituels, nous ne pouvons admettre aucune distinction de race; nous ne